

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

Des problèmes de ce genre qui surgissent brutalement nécessitent la coopération de tous les niveaux de gouvernement de même que celle du ministre et de ses collaborateurs. Si le ministre ou ses collaborateurs s'attaquent seuls à ces problèmes, il est inévitable qu'ils rencontrent des difficultés dont souffriront, non pas eux-mêmes, nous, ou le gouvernement mais les Canadiens. Je déplore le langage utilisé dans cet article lorsqu'il exige des provinces de traiter avec le gouvernement et d'accepter les propositions gouvernementales en matière de pétrole, de carburant de remplacement et d'énergie électrique et quand il les menace implicitement de l'adoption d'un programme obligatoire par le gouvernement. Ce n'est pas une façon de s'adresser à d'autres gouvernements qui, dans certaines limites, sont souverains en ce domaine.

J'aimerais maintenant parler très brièvement de la question des règlements. Le ministre l'a abordée. Nous commençons à nous habituer à un gouvernement qui gouverne par règlements. J'ai déjà dit et je répète que n'était l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, avec les pouvoirs et l'autorité dont il dispose, avec le pouvoir de réglementation dont il s'est accaparé après les avoir retirés au Parlement par différentes mesures adoptées ces dernières années et avec les modifications apportées en matière de subsides, le gouvernement pourrait demeurer au pouvoir deux ou trois ans sans convoquer le Parlement. La preuve en est que trois ou quatre ans se sont maintenant écoulés depuis que le bill de financement du CN débattu l'autre jour a été adopté parce que des députés de l'opposition avaient des questions valables à poser qui sont restées sans réponse. Bien que, légalement, ce bill doive être adopté chaque année, il ne l'a pas été en trois ans et le gouvernement a poursuivi son travail avec les vérificateurs, la capitalisation, etc. Il est essentiel que nous étudions ces règlements, que nous déterminions qui sera chargé de les administrer et que nous voyions ce qui en a été fait. Au fait, l'article 16 prévoit:

Avec l'approbation du gouverneur en conseil, l'Office peut établir les règlements qu'il estime nécessaires à la réalisation d'un programme de répartition obligatoire . . .

● (1600)

En d'autres termes, le gouvernement se dit à lui-même par le travers de l'Office: adoptez tous les règlements que vous voulez, il n'y a ni restriction, ni contingentement, ni rien qui puisse vous limiter à cet égard. Voilà le résultat de cet article. L'article ajoute bien quelques rubriques distinctes, mais ce ne sont que des réflexions après coup. La substance de l'article concernant les règlements se trouve dans ce que j'ai lu; j'ajouterai qu'il serait dangereux pour les députés d'accorder de tels pouvoirs à un gouvernement, serait-ce un gouvernement formé de députés de notre parti qui occuperont bientôt les banquettes ministérielles.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Je contesterais et mettrais même en doute un bien meilleur objectif que celui que le ministre a déclaré jusqu'à maintenant, soit l'attribution à l'honorable

[M. Baldwin.]

député d'en face des pouvoirs qu'il cherche à obtenir par ce bill en général et cet article en particulier.

Ainsi que le ministre l'a dit, outre ce que j'ai déjà signalé, il est possible de suspendre l'application de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions et des autres lois analogues, tout comme il est possible de déroger et de passer outre aux prescriptions, lois et règlements établis non seulement par le gouvernement fédéral mais par n'importe quel gouvernement provincial. La Bible nous dit—sans doute le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) pourra-t-il m'assister—que Dieu créa la terre . . .

M. Douglas: En six jours.

M. Baldwin: . . . en six jours. Je n'étais pas certain du nombre de jours. Par cette disposition relative à l'environnement, le gouvernement cherche à donner à cet office composé d'inconnus le droit d'abolir par une signature ces règlements, ces actions et ces statuts que, malgré les tiraillements et les grandes difficultés, les provinces et le gouvernement fédéral ont créés au cours des ans afin d'établir un monde meilleur. Je crois qu'il s'agit d'un précédent dangereux et je suis convaincu que les députés de tous les côtés de la Chambre insisteront là-dessus plus tard.

Il y a le droit d'expropriation et de réquisition dans les quatre modes de transport: par chemin de fer, par pipelines, par voie d'eau et par voie de terre. En effet, si vous examinez bien, les pouvoirs accordés dans les dispositions qui traitent de ces questions particulières, il n'y a pas de doute que le pouvoir presque complet de réquisitionner, d'exproprier et d'utiliser ces modes de transport sera confié à cet office qui relève du gouvernement.

Quant à l'expiration des pouvoirs, le ministre a déclaré correctement que le bill expirera à une date fixe, mais qu'il peut être prolongé en vertu d'un simple décret ministériel et il y a aussi la réserve selon laquelle une résolution négative peut être présentée à la Chambre. Je prétends que cela n'est pas satisfaisant. D'après notre expérience passée, tenter d'obtenir des honorables vis-à-vis qu'ils renoncent à certains pouvoirs qu'ils se sont arrogés me fait penser à cette expression pittoresque de Peace River qui dit que c'est comme tirer une vache d'une fondrière et probablement aussi bruyant. Je suis très déçu de cette proposition.

Ayant parlé de façon désinvolte et superficielle de la teneur de ce projet de loi, j'estime qu'il m'incombe de préciser beaucoup plus que ne l'a fait le ministre les dangers et l'importance des pouvoirs que le gouvernement réclame dans cette mesure législative. Sur quoi le gouvernement se fonde-t-il pour demander l'adoption de cette mesure? Je crois qu'il serait bon et peut-être utile pour certains députés d'examiner certaines observations du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les jumeaux de Pollyanna-ville dont les observations au sujet de cette crise d'énergie ont été quelque peu différentes et ont varié de temps à autre, mais n'ont pas toujours réussi à montrer que l'adoption de ce bill était urgente, comme le laisse entendre le gouvernement.